



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3104

#### Texte de la question

#### CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Yanick Paternotte, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Yanick Paternotte. Ma question s'adresse également à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Et du chômage !

M. Yanick Paternotte. Monsieur le ministre, l'emploi et le pouvoir d'achat demeurent la première préoccupation des Français sur le terrain. La crise ne sera derrière nous que lorsque le chômage baissera durablement, comme vous l'affirmez régulièrement.

Le chef de l'État a prouvé son volontarisme et sa détermination (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), notamment au moment de la crise, pour soutenir l'économie et l'emploi. Ainsi, avec le Gouvernement, il a lancé une politique très offensive : réforme de la taxe d'apprentissage et de la taxe professionnelle ; aide à l'embauche d'un jeune en alternance avec exonération de charges pour les PME ; système de bonus-malus pour les entreprises de plus de 250 salariés qui embauchent, par exemple.

Monsieur le ministre, les résultats de cette politique sont encourageants. Le chômage des jeunes recule ce dernier mois.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Tu parles !

M. Yanick Paternotte. Les entrées à Pôle Emploi pour licenciement économique ou fin de CDD reculent respectivement de 3,4 % et 2,1 %. Le nombre d'offres d'emploi progresse de 14 % en février par rapport à janvier et de 7,6 % sur un an.

Mais le chiffre le plus marquant, c'est l'augmentation de 29 % des offres d'emploi à destination des cadres. Ces données témoignent d'une meilleure situation de l'emploi depuis le début de l'année 2011, au bénéfice des Français. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. Roland Muzeau. Vous vous prenez pour Harry Potter ?

M. Yanick Paternotte. Beaucoup reste à faire, monsieur le ministre, en faveur de l'emploi des jeunes, des seniors de plus de cinquante ans ainsi que des chômeurs de longue durée.

Monsieur le ministre, nous le savons, l'emploi et le pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des Français et de votre engagement constant.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous confirmer ces chiffres et nous informer des prochaines initiatives que vous comptez prendre en faveur des plus fragiles de nos compatriotes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Christian Eckert, M. Michel Issindou et M. Patrick Roy. Et du chômage !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Il est vrai que janvier et février ont été deux mois de baisse consécutive du chômage, même si celle-ci a été plus importante en janvier. En tout état de cause, on voit qu'une tendance est en train de se dessiner (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), notamment pour ce qui concerne la baisse du chômage des jeunes - moins 5,2 % sur un an, moins 0,8 % en janvier, moins 0,8 % en février.

M. Marc-Philippe Daubresse. Bravo !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Je préférerais bien sûr annoncer des chiffres meilleurs encore. Mais il faut bien avoir à l'esprit que les mesures sur lesquelles nous travaillons, ainsi que les textes sur l'alternance que nous vous présenterons avec Nadine Morano, ou encore 500 millions d'euros que nous avons obtenus pour accentuer notre effort contre le chômage, ne sont pas encore en application.

Ce qui est en train de s'appliquer aujourd'hui, c'est le nouveau pilotage de la politique de l'emploi au plus près du terrain. Nous voyons également une reprise économique qui s'accompagne de créations d'emplois. Nous avons bien l'intention d'intensifier ces résultats, en matière d'emploi des jeunes, de chômage de longue durée, car on ne peut pas laisser certains de nos concitoyens basculer dans l'exclusion. Nous avons donc bien deux priorités. Mais puisque vous êtes élu du Val-d'Oise ("*Ah ! " sur les bancs du groupe UMP*), je serais tenté de vous dire que je souhaite que l'État, avec le conseil général du Val-d'Oise (*Mêmes mouvements*), puisse s'engager plus largement encore, et que le conseil général du Val-d'Oise accepte de cofinancer des contrats aidés supplémentaires avec l'État pour faire davantage reculer le chômage dans ce département. Cette volonté sera, me semble-t-il, partagée, ne serait-ce que parce que cela coûtera moins cher au conseil général que de verser le RSA socle à des chômeurs de longue durée sans activité. Or vous comme moi, tout comme l'ensemble de nos concitoyens, nous préférons, à la fin du mois, que chacun ait une fiche de paie plutôt qu'une allocation sans activité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Yanick Paternotte](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3104

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 30 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 mars 2011